

LA CHECKLIST DÉMÉNAGEMENT

DOCUMENT À REMETTRE AU NOUVEL ARRIVANT



AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Mettez vos compteurs d'électricité/gaz naturel à votre nom.** Transmettez vos relèves de compteurs en appelant le **09 75 18 87 45** (comparateur Selectra, non surtaxé, lundi-vendredi 8H-21H ; samedi 8H30-18H30).
- Demandez la réexpédition de votre courrier** sur boutique.laposte.fr
- Prévenez votre employeur**, votre convention collective ou un accord d'entreprise peuvent donner droit à des jours de congés pour déménagement.



APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

- Installez Internet dans votre nouveau logement.** Test d'éligibilité fibre optique/ADSL et démarches de souscription box Internet au **09 75 18 87 45** (comparateur Selectra non surtaxé, lundi-vendredi 9H-21H ; samedi 10H-19H).
- Déclarez votre arrivée au délégataire du service public de l'eau** de votre commune. Démarche concernant les habitats individuels uniquement, coordonnées de contact à rechercher selon votre commune sur eau.selectra.info
- Faites inscrire votre nouvelle adresse sur votre carte grise** dans le mois qui suit votre déménagement (sous peine d'amende) sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ants.gouv.fr.
- Déclarez votre changement d'adresse aux organismes sociaux :** l'assurance maladie (ameli.fr), votre mutuelle et éventuellement la Caf (caf.fr), Pôle Emploi ou votre caisse de retraite.
- Choisissez un médecin traitant** pour pouvoir profiter d'un remboursement plus complet de vos actes de soin.
- Inscrivez-vous sur les listes électorales** dans votre nouvelle commune, sur place dans votre mairie ou en suivant les instructions du site service-public.fr